

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Vous résidez sur la Commune de Fontenay-en-Parisis et vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire. Nous vous demandons de bien vouloir faire l'inscription en Mairie.

Documents à fournir :

- La **fiche de renseignement** complétée recto verso et signée,
- La copie du **livret de famille** (parents, frères et sœurs),
- La copie du **carnet de vaccinations** : Certificat de vaccination n°1 et n°2. Attention : Le nom, le prénom ainsi que la date de naissance de votre enfant doivent être indiqués lisiblement dans l'encart prévu à cet effet. Aussi, la preuve de la vaccination doit être établie pour l'entrée en collectivité. Cette dernière doit être lisible et compréhensible. Si ce n'est pas le cas, vous devrez fournir un certificat de vaccination établi par votre médecin généraliste. En l'absence de ces documents votre enfant sera admis provisoirement pour une période de 3 mois. Passé ce délai, votre enfant sera refusé de la collectivité (Code de la santé publique – Article L 3111-1.),
- La copie d'un **justificatif de domicile** de moins de trois mois (facture de téléphone fixe, facture électricité, eau et gaz),
- La copie de l'**attestation d'assurance scolaire** de l'année scolaire concernée ou la copie de l'attestation d'assurance **Responsabilité Civile et Garantie Accident de la Vie**,
- En cas de séparation, la copie du jugement,
- Pour les familles d'accueil, une attestation d'hébergement.

Attention :

Le dossier devra impérativement être remis à jour en cas de changement de situation : déménagement, séparation, changement de coordonnées.

Après le dépôt du dossier en mairie vous devrez prendre contact avec l'école concernée :

- Ecole maternelle - 01 34 71 81 02
Directrice - Madame POTET Marie-Laure
- Ecole élémentaire - 01 34 71 17 05
Directeur - Monsieur COCHET Jean-François

